

Intervenant :

Email :



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 8 Heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION :



- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

En 50 ans, la délinquance juvénile a été multiplié par 2,5. Un chiffre alarmant qui montre toute l'importance de considérer ce problème tant au niveau national que local.

Les élus communaux ont un rôle central à jouer dans la lutte contre les incivilités, et ce pour plusieurs raisons :

- Améliorer la vie des administrés
- Permettre de réaliser des économies aux communes
- Endiguer le phénomène
- Mettre en place une prévention pour sensibiliser jeunes et parents

Les objectifs de la formation :

- Comprendre le phénomène des incivilités et de la petite délinquance
- Déterminer le rôle du maire et des élus en matière de prévention de la délinquance
- Comprendre ce qu'est la police du maire
- Découvrir les outils de la police du maire

PROGRAMME

Le phénomène des incivilités et de la petite délinquance

- Se familiariser avec le phénomène
- Identifier les causes et les indicateurs
- Mesurer le coût pour la collectivité

Le rôle des élus en matière de prévention de la délinquance

- Le statut du maire et des adjoints
- La sécurité une des principales attentes de la population
- La responsabilité des élus en la matière

La police du maire

- Ce qu'implique le statut d'officier de police judiciaire
- Comprendre ce qu'est la police administrative
- Le lien avec les autorités judiciaires, administratives et de sécurité publique.

Les outils de la police du maire

- Les outils de police judiciaire
- Les outils de police administrative
- Les outils de concertation et de dialogue
- L'accompagnement social



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891